



Ouverture du Centre de Formation de Moselle

Formation initiale

Animateur suppléant & Assistant club

L'ouverture du Centre de formation Moselle (AC et AS).



Samedi 08 Octobre 2022

A HAGONDANGE
De 09H00 à 13H00
Dojo de Hagondange

Cette formation a pour objectif d'accompagner et de former toutes les personnes aux 2 premiers niveaux de formation des métiers de l'encadrement.

Ce cursus, permet au stagiaire d'aider, ou de suppléer le titulaire du diplôme (CQP/BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS) lors des cours de Judo avec plus ou moins d'autonomie.

D'ailleurs lors de cette 1^{er} journée, il est vivement conseillé au Tuteur du stagiaire d'être présent.

Lors de cette formation, il sera également possible de préparer en parallèle les UV1 et UV2 pour le 1^{er} et 2^{ème} DAN, mais aussi d'avoir le « PASS CAOCH » pour les futures compétitions.

Nous vous espérons nombreux à cette formation qui à ce jour à un taux de réussite avoisinant les 100%.

Comptant sur votre présence, recevez mes sincères salutations sportives.

FELLINI Guillaume

C.T.D. 57





RAPPEL POUR INFOS

Lieu : -Dojo de Hagondange – Rue des Pécheurs, 57300 HAGONDANGE

Horaires : -de 09H00 à 13H00

Inscriptions : -Les inscriptions se feront sur place. Tous les documents vous seront transmis le 1^{er} jour de formation.

Exigences préalables :

-Pour les Assistant Club :

- être cadets 1^{ère} année minimum.
- être ceinture marron.
- être licenciée à la FFJDA pour l'année en cours.
- être présenté(e) par le président ou le professeur du club où le candidat est licencié.

-Pour les Animateurs suppléants :

- être présenté(e) par le président ou le professeur du club où le candidat est licencié.
- être titulaire de la qualification d'assistant club (sauf pour les candidats au moins 1er dan qui en seront dispensé).
- être âgé d'au moins 18 ans au jour de l'évaluation finale, être au moins ceinture marron.
- être licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours.
- **être titulaire du PSC1 au moment de l'examen.**

Cout de la Formation :

- Pour les Assistant Club : `100 Euros.
- Pour les Animateur Suppléants : 150 Euros.

